



1992
 «Une Université à l'anglaise»
 CDSCOPE, mensuel n° 11, nov. 1992, page 27

Une université à l'anglaise

A travers études générales, programmation et assistance à maîtrise d'ouvrage, la SCET joue un rôle clé dans la création des quatre universités nouvelles d'Île-de-France. Les collèges universitaires de Saint-Quentin-en-Yvelines, inspirés des facultés anglaises et très intégrés dans la ville, illustrent bien sa conception de l'université de l'an 2000. Zoom sur ces petits frères français des collèges britanniques.

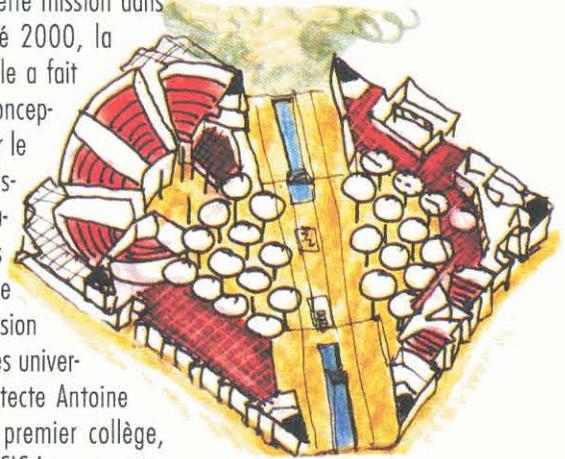
Avant, il y avait d'un côté l'université et de l'autre le logement, la restauration, la ville. Les cinq futurs collèges universitaires de Saint-Quentin-en-Yvelines réuniront toutes ces fonctions dans des ensembles de bâtiments cohérents et groupés, avec l'ambition de réconcilier l'université et la ville. Chacun d'entre eux accueillera entre 1 000 et 2 000 étudiants, avec des salles de cours et des amphithéâtres mais aussi des logements, des espaces de recherche, des locaux sportifs et culturels, des restaurants, des cafétérias et des commerces. Le tout ouvert d'un côté sur la ville et de l'autre sur le parc des Sources-de-la-Bièvre. Depuis les toutes premières études, la SCET (mission maîtrise d'ouvrage et mission grands projets urbains) conduit ce projet pour le compte du Codunif*. Elle a d'abord mis au point le schéma de développement de l'université nouvelle de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, qui accueillera 20 000 étudiants en l'an 2000, dont 8 000 dans le pôle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ce schéma est la traduction physique du projet pédagogique des responsables universitaires. Autant dire que les deux réflexions ont été fortement imbriquées. La programmation a été précédée par une large concertation entre les différents intervenants (université, État et collectivités locales) et soutenue par les apports des experts. Le concept de collège universitaire, inspiré du modèle anglo-saxon, est né au cours de cette première phase. Il permet notamment la mise en place d'un tutorat pour les jeunes étudiants, exercé par des étudiants en fin d'études, afin de lutter contre l'échec et l'abandon en début de cursus.

Une méthode originale

Un fois le cadre général fixé, la SCET a conduit les études plus précises précédant le lancement des travaux. A terme, les cinq collèges représenteront plus de 600 MF d'investis-

* Le Comité de développement des universités nouvelles d'Île-de-France (Codunif), présidé par le recteur de l'académie de Versailles, conduit et coordonne pour le compte de l'Éducation nationale la création des quatre universités d'Île-de-France.

sement, sans compter les 700 logements, pris en charge par le groupe SCIC. Pour mener à bien cette mission dans les délais draconiens du plan Université 2000, la SCET a adopté une méthode originale. Elle a fait travailler en parallèle trois équipes de concepteurs, aussi bien sur le programme que sur le projet architectural et urbain. «La coexistence de trois regards différents sur un sujet neuf comme les collèges universitaires a beaucoup enrichi la réflexion», souligne Jean-Pierre Matton, responsable de la mission maîtrise d'ouvrage et du projet des collèges universitaires. A l'issue de cette étape, l'architecte Antoine Grumbach a été choisi pour réaliser le premier collège, prévu pour la rentrée 1994. La SCET et SCIC-Amo se partagent, dans le cadre d'un groupement, le rôle de maître d'ouvrage délégué auprès de l'université et de HLM TP (maître d'ouvrage pour les logements).



LA SCET ET LES QUATRE UNIVERSITÉS NOUVELLES D'ÎLE-DE-FRANCE

Depuis 1990, la SCET est (à la suite de deux marchés d'études passés avec le ministère de l'Éducation nationale et le Codunif) le principal outil technique de la création des universités nouvelles de Cergy-Pontoise, Evry-Val-d'Essonne, Marne-la-Vallée et Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Elles accueilleront chacune 20 000 étudiants en l'an 2000. Pour chaque université, la SCET a établi le schéma de développement et d'urbanisme à moyen (1996) et long terme (2000). Elle s'est occupée de la recherche de partenariat avec les collectivités locales et de l'élaboration des plans de financement entre l'État et ces dernières. A Cergy-Pontoise, le protocole financier est signé. Dans les autres universités, ils sont en voie d'achèvement. La SCET conduit ensuite le montage opérationnel des projets et les met en œuvre.

L'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines est la première université maître d'œuvre de la construction de ses bâtiments.

La façade du premier collège universitaire, dessinée par Antoine Grumbach.

